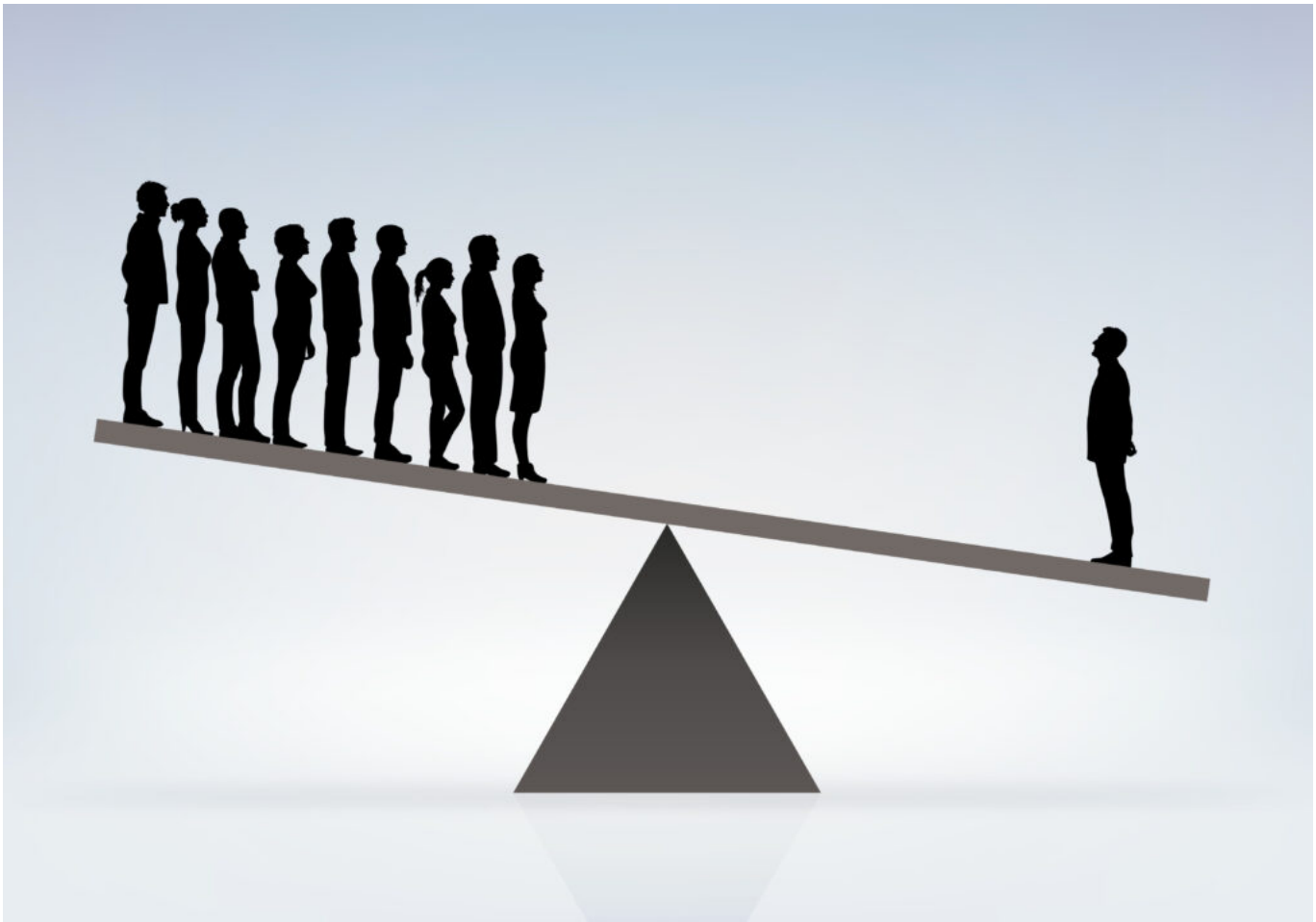
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Un contre tous et tous contre un



Loin de vouloir être impartiale, une chronique est un regard, une interpellation, l'expression d'une opinion, voire l'esquisse d'un sourire dans une actualité pas toujours très drôle. Aujourd'hui, la crise politique que traverse notre pays ne laisse personne indifférent. Je ne porterai pas ici de jugement sur le bienfondé ou la nature même de la réforme des retraites mais plutôt sur la méthode.

A de nombreuses reprises le Président de la République s'est voulu le chantre d'une « nouvelle méthode » de gouvernance plus empathique, plus à l'écoute, plus participative. Il l'a d'abord exprimée dans son livre programme, Révolution, paru en novembre 2016. Un titre qui résonne aujourd'hui étrangement… Ce fut, ensuite, en décembre 2018, la consultation citoyenne organisée par le Conseil Économique Social et Environnemental, en réponse à la crise des gilets jaunes. Après, en avril 2019, nous avons eu la convention citoyenne pour le climat. En septembre 2022, ce fût la création du Conseil

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

National de la refondation (pardon du peu), un organisme chargé de « construire ensemble l'avenir de la France ». Toutes ces initiatives partent d'une volonté louable mais que sont-elles devenues ? Toutes ces consultations, tous ces débats, toutes ces contributions à quoi ont-ils servis ? A permettre au Président de la République de décider de tout et tout seul ?…

> "Toutes ces initiatives partent d'une volonté louable mais que sont-elles devenues ?"

Après la gestion de la crise du Covid 19 qui a donné l'opportunité de l'exercice d'un pouvoir solitaire et autoritaire, la réforme de la retraite nous plonge, aujourd'hui, dans une crise politique grave. Un homme seul, fût-il le premier d'entre nous, peut-il décider contre tous et passer en force ? Un seul homme peut-il ainsi statuer sur l'avenir de millions de personnes et mettre le pays dans un tel chaos ? De quel bois faut-il être constitué pour être insensible à l'avis contraire d'une immense majorité de ses concitoyens, à faire fi de la représentation nationale et encore moins des représentants syndicaux ? On est bien loin d'un des fondements de notre constitution qui dans son article 2 dit que le principe de notre république est : « gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ».

> « son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple »
>
> *article 2 de la Constitution*

Nous sommes de plus en plus nombreux à estimer que cette monarchie présidentielle a vécu. Et que le pouvoir ne doit plus se conquérir mais se partager. C'est la condition pour retrouver une démocratie apaisée, représentative et légitime.

En s'entêtant le Président de la République a réussi à faire évoluer « le non à la réforme des retraites» en « un non à Emmanuel Macron ». Cette translation du mécontentement sera sans doute déterminante pour l'avenir. A minima de précipiter ce système dans les oubliettes de l'histoire et en cela il nous aura rendu service.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Etude Insee : 11 627 Vauclusiens vivent ‘en communauté’



Maisons de retraite, internats, cités universitaires, casernes, prisons…, les communautés hébergent 123 400 personnes en Provence-Alpes-Côte d’Azur en 2019. Ces structures d’hébergement collectif accueillent des publics très différents. C’est ce qui ressort de l’étude réalisée par Thibaut Farrouch et Carole Zampini de l’Insee Paca où il apparaît que les maisons de retraite ou Ehpad logent une personne sur trois vivant en communauté. Ce mode de résidence des seniors est moins fréquent dans la région qu’en moyenne nationale. Par ailleurs, vivre en internat est plus courant pour les élèves de 15-18 ans que pour les 11-14 ans, et moins fréquent dans la région. Les cités universitaires accueillent autant d’étudiantes que d’étudiants, à la différence des internats des lycées où les garçons sont nettement majoritaires.

Les communautés hébergent 123 400 personnes en Provence-Alpes-Côte d’Azur en 2019 dont 11 627 en Vaucluse (soit 2,1% de la population du département). Ces dernières ont à titre habituel un mode de vie

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

commun, partagent une cuisine ou des sanitaires, ou encore prennent leur repas ensemble. Les habitants des communautés représentent 2,4% de la population régionale, une proportion équivalente à celle de France métropolitaine. Au nombre de 2 400, les communautés recouvrent divers types de structures d'hébergement destinées à des publics très différents. Leur population forme ainsi un ensemble très hétérogène, notamment en termes d'âge et de sexe.
Les pensionnaires de maisons de retraite et d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) sont des femmes pour les trois quarts d'entre eux et sont en moyenne âgés de 86 ans. La population des communautés religieuses est également très féminisée (71% de femmes) et relativement âgée (64 ans en moyenne). À l'inverse, les internats et les cités universitaires hébergent une population jeune, respectivement âgée de 18 et 21 ans en moyenne, et plus équilibrée entre femmes et hommes. Les établissements pénitentiaires et les établissements militaires abritent en revanche quasi exclusivement des hommes (neuf résidents sur dix), d'âge moyen respectif 33 ans et 27 ans.

Département	Population en communauté	Population totale	Part de la population en communauté dans l'ensemble de la population (en %)
Alpes-de-Haute-Provence	5 041	164 308	3,1
Hautes-Alpes	5 039	141 220	3,6
Alpes-Maritimes	26 020	1 094 283	2,4
Bouches-du-Rhône	50 141	2 043 110	2,5
Var	25 521	1 076 711	2,4
Vaucluse	11 627	561 469	2,1
Ensemble	**123 389**	**5 081 101**	**2,4**

Parts et effectifs des populations vivant en communauté en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2019, par département (source : Insee Paca).

43 300 résidents en maison de retraite ou en Ehpad

Première catégorie en nombre d'habitants, les maisons de retraite et Ehpad hébergent 43 300 personnes, soit 35% des habitants en communauté. Elles sont suivies par les établissements sanitaires ou sociaux de moyen ou long séjour, qui abritent 34 500 personnes, soit 28% de la population des communautés. Viennent ensuite les internats (hors cités universitaires), dans lesquels résident 19 800 personnes (16%). Les cités universitaires comptent 9 100 résidents, soit 7% de la population vivant en communauté.
Les établissements pénitentiaires de la région hébergent 7 500 personnes (6%) et les établissements militaires 6 200 (5%). Le reste de la population des communautés se répartit entre les communautés religieuses, les établissements sociaux de court séjour et d'autres formes de communautés.
Par rapport à la moyenne de France métropolitaine, la population en communauté vit plus souvent en établissement sanitaire ou social (+ 3 points) et en cité universitaire (+ 2 points), quand la part des internats est sensiblement plus faible (- 8 points).
Entre 2009 et 2019, le nombre de personnes vivant en communauté a peu évolué dans la région, mais la population résidant en maison de retraite et en Ehpad s'est accrue.

Des seniors moins souvent en maison de retraite ou en Ehpad qu'ailleurs en France

Comme en France métropolitaine, les résidents de maison de retraite ou d'Ehpad ont en moyenne 86 ans. Pour les seniors, ce mode de résidence est moins fréquent dans la région qu'en moyenne nationale, en particulier pour les plus âgés d'entre eux. Ainsi, 2,9% des personnes âgées de 60 ans ou plus sont concernées, contre 3,3% en France métropolitaine et 3,5% en province. La proportion de personnes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

hébergées dans ces établissements augmente avec l'âge et la dépendance qui l'accompagne. Parmi les 90 ans ou plus, elles sont 23,4% (28% en France métropolitaine et 28,9% en province). L'écart entre la région et la France peut en partie s'expliquer par une offre de places plus faible, par la présence de seniors aux revenus modestes, pour lesquels l'accès aux institutions est contraint, ou encore par un maintien à domicile facilité par la densité élevée d'infirmiers libéraux.
En raison des différences d'espérance de vie entre femmes et hommes, 74% des résidents en maison de retraite ou en Ehpad sont des femmes. Les femmes y vivent également plus souvent que les hommes et cet écart s'accroît avec l'âge. Parmi les personnes de 60 ans ou plus, 3,8% des femmes sont hébergées dans ces établissements, contre seulement 1,6% des hommes. À 90 ans ou plus, 27% des femmes résident en maison de retraite ou en Ehpad, contre seulement 15% des hommes. Ces différences proviennent de l'écart d'espérance de vie, mais aussi du fait que les hommes vivent plus fréquemment en couple jusqu'à un âge avancé que les femmes, avec des conjointes souvent moins âgées.

	France métropolitaine	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Autre forme de communauté	0	0
Etablissement social de court séjour	1	1
Communauté religieuse	2	2
Etablissement militaire	3	5
Etablissement pénitentiaire	4	6
Cité universitaire	5	7
Internat hors cité universitaire	24	16
Établissement sanitaire ou social de moyen ou long séjour hors maison de retraite	25	28
Maison de retraite, EHPAD	36	35

Répartition de la population vivant en communauté en 2019 en % (source : Insee Paca).

Les 15-18 ans plus souvent internes que les 11-14 ans

L'hébergement en internat (hors cités universitaires) concerne très majoritairement des jeunes en âge d'être scolarisés au lycée. Ainsi, 13 900 élèves internes de la région ont entre 15 et 18 ans, soit 70% de l'ensemble des internes. Ces lycéens internes ne représentent que 5,9 % de l'ensemble des jeunes âgés de 15 à 18 ans dans la région, contre 8,3% en France métropolitaine. La proportion de jeunes internes de 11 à 14 ans, en âge d'être scolarisés au collège, est également plus faible dans la région (0,9 % contre 1,2 % au niveau national).
La région Provence-Alpes-Côte d'Azur étant très urbaine, les élèves sont en effet plus facilement scolarisés à proximité de leur domicile que dans des régions plus rurales. Le recours à l'internat augmente avec l'avancement des élèves dans le système scolaire, le passage au lycée étant souvent synonyme d'augmentation de la distance entre le domicile et l'établissement scolaire.
La part des internes diffère légèrement entre lycéennes et lycéens : 6,4% pour les garçons de 15-18 ans contre 5,4% pour les filles, et les filles sont minoritaires dans les internats (40%). Le constat est semblable à l'échelle nationale.

L'équilibre filles-garçons davantage respecté en 'cité U' que dans les internats de lycée

Parmi les 9 100 résidents en cité universitaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur, neuf sur dix ont entre 18 et 25 ans. Ces derniers représentent 5,2% de l'ensemble des étudiants de cet âge, une proportion supérieure à la moyenne de France métropolitaine (3%) et de France de province (4,5%). Résider en cité

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

universitaire est un peu plus fréquent pour les jeunes hommes (5,8%) que pour les jeunes femmes (4,8%). En France métropolitaine, ces proportions atteignent respectivement 3,3% et 2,7%. Toutefois, la population étudiante étant majoritairement féminine, la parité est davantage présente dans les cités universitaires qu'au sein des internats des lycées. Tous âges confondus, les jeunes femmes représentent 48% des internes, dans la région comme en moyenne nationale.

Etude réalisée par Thibaut Farrouch et Carole Zampini de Insee-Paca et publiée le 27 juin 2022